



**DISTRICT DE FOOTBALL  
DE HAUTE SAONE**

Vesoul, le 20 octobre 2020

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU DISTRICT FOOTBALL DE LA HAUTE-SAONE**

**CONVOCA T I O N**

Conformément à l'article 12.5.1 des statuts du District, les clubs de football de la Haute-Saône sont convoqués à l'Assemblée Générale du District qui se tiendra le :

**SAMEDI 14 NOVEMBRE 2020 A 9H00 A VESOUL (Mairie de Vesoul – salle des conférences – 58 rue Paul Morel)**

**Rappel : article 12.3 Représentants des Clubs**

*Le représentant du Club doit remplir les conditions générales d'éligibilité rappelées à l'article 13.2.1 des présents Statuts.*

*Le représentant direct du Club est le Président dudit Club, ou toute autre personne licenciée de ce Club et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président.*

*Le représentant d'un Club peut représenter au maximum 2 clubs dont le sien, à condition de disposer d'un pouvoir en bonne et due forme signé par le Président de chacun des Clubs qu'il représente.*

**ORDRE DU JOUR :**

- Ouverture de l'Assemblée Générale du District par le Président du District,
- Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14/12/2019 (communiqué aux clubs sur site internet du District le 07/01/2020),
- Intervention du Président du District,
- Elections des membres du Comité Directeur (mandature saisons 2020/2024), élections des délégués représentant les clubs de District à l'Assemblée Générale de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté.
- Rapport financier exercice saison 2019/2020,
- Budget prévisionnel saison 2020/2021
- Vote suite à présentation des documents financiers
- Interventions des invités
- Résultats des votes et élection du Président du District
- Questions diverses.
- Clôture de l'Assemblée par le Président

Vérification des pouvoirs à partir de 8h30.

Le Président du District,  
Philippe PRUDHON

DISTRICT FOOTBALL HAUTE SAONE - B.P. 50 325 - 70006 VESOUL CEDEX  
Tél. : 03.84.76.30.18 – [secretariat@haute-saone.fff.fr](mailto:secretariat@haute-saone.fff.fr)

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU DISTRICT FOOTBALL DE LA HAUTE-SAONE**

**POUVOIR**

**À présenter à l'Assemblée Générale ou à retourner au secrétariat du District POUR LE VENDREDI 6 NOVEMBRE 2020.**

NOM DU CLUB .....

DONNE POUVOIR A MONSIEUR .....

ADRESSE .....

Pour le représenter à l'Assemblée Générale du District de Football de la Haute-Saône qui se tiendra le **SAMEDI 14 NOVEMBRE 2020 à 9h00 à Vesoul (Mairie de Vesoul – salle des conférences – 58 rue Paul Morel)**.  
Tout club non présent et non représenté sera amendé de la somme de 70€.

Cachet du club

Date

Le Président du Club